

Réunion du Comité Pagaie Santé

Date – heure	Samedi 12 Octobre 2019 – 9h30 – 12h
Lieu	Siège FFCK, Vaires-Sur-Marne
Compte-rendu	Emmanuel GIRARD

Participants :

NOM Prénom	Structure représentée	Fonction
CAIVEAU Karine	Comité Pagaie Santé	
COMBES Evelyne	Comité Pagaie Santé	Conseil Fédéral
VERZAT-PAOLETTI Catherine	Comité Pagaie Santé	Membre du bureau médical
WISEUR Maryse	Comité Pagaie Santé	Conseil Fédéral
COSTE Olivier	Comité Pagaie Santé	
GRIPPON Philippe	Commission médicale	Président de la Commission médicale
KOECHLIN Daniel	Comité Pagaie Santé	Médecin fédéral national – Conseil Fédéral
GIRARD Emmanuel	Référent BEX	Secrétaire général FFCK-
Siège Fédéral		
RECULET Céline	Direction technique nationale	DTN Adjointe
DELMOULY Kévin	Chargé de mission	CTN Service formation
Invités		
SEILER Françoise	Membre du BEX	Vice-présidente FFCK
DUROURE Bernard	Membre du BEX	Vice-présidente FFCK

Ordre du jour

1. Fonctionnement du Comité Pagaie Santé jusqu'au plénière du 1^{er} février 2020,
2. Retour sur les animations et les activités Pagaie Santé 2019,
3. Les formations « pagaie-santé® »,
4. Le calendrier des Opérations Pagaie Santé en 2020,
5. La Place du Comité Pagaie santé sur le site Fédéral,
6. Passerelle Pagaie Santé-Pagaie Fit
7. La Validation des Acquis d'Expériences pour la formation Pagaie Santé,
8. Pagaie Santé et Handikayak (point non abordé par manque de temps),
9. Date du prochain CPS.

1. A la Mémoire de Gilbert PERES

Emmanuel GIRARD propose de rendre hommage à Gilbert PERES, Président du Comité Pagaie santé qui nous a quittés au mois de juillet. Une minute de silence a été proposée pour se rappeler de Gilbert PERES, de toutes les actions et de tous ses apports sur le sujet du Pagaie Santé.

2. Fonctionnement du C.PS. suite à la disparition de Gilbert PERES

La disparition de Gilbert PERES nous engage à rechercher un nouveau Président de ce Comité, ce qui ne sera pas chose facile tant ses compétences dans le domaine, étaient importantes et reconnues. Au niveau règlementaire, le Président du Comité Pagaie Santé (CPS) est nommé par le Conseil Fédéral, sur proposition du Bureau Exécutif,

conformément à l'Annexe 2 du Règlement Intérieur de la Fédération. En liaison avec le BEx, il est demandé aux membres du CPS de donner leur avis sur la nomination d'un nouveau Président en cours d'Olympiade. En effet, le BEx propose que Daniel KOEHLIN devienne Président du CPS.

Validation du CPS à l'Unanimité.

Daniel KOEHLIN propose qu'Olivier COSTE devienne Conseiller scientifique du CPS.

Validation du CPS à l'Unanimité.

Olivier nous remercie de la confiance que nous lui témoignons et essaiera d'apporter ses compétences au CPS.

3. Retour sur les animations Pagaie santé en 2019

Un Dragon Tour a été organisé avec trois manifestations avec un rassemblement à Temple sur Lot en juin organisé par le Comité Régional, un rassemblement à l'occasion du Championnat du Monde d'Océan Racing à Quiberon avec un colloque Médical organisé par la Maison Départementale du Morbihan de la Santé et un rassemblement sur la rivière de Crach et enfin le Ladies Day à Vaires-Sur-Marne, prévu ce week-end. D'autres Manifestations ont été organisées comme le Marathon de la Dordogne le 8 septembre qui accueillait aussi certains bateaux pagaie Santé sans que le Cahier des charges de la Manifestation soit bien adapté, de même que la Traver'Seine pour laquelle, le parcours loisir est inadapté (problème de mise à l'eau des embarcations longues). Il y a eu aussi à l'occasion de la semaine du Golfe, un regroupement sur Vannes, le jeudi de l'Ascension et l'organisation de la Vogua'Toul, dans l'Est de la France.

Il faut encourager l'inscription des Manifestations sur le Loisir et le Pagaie Santé sur le site fédéral. La page Facebook reste insuffisante pour communiquer auprès de tout le monde.

Sur l'animation de la rivière de Crach, le départ tardif pour remonter sur la rivière, puis la redescendre pour être accueillis par un Jazz Band était très sympathique mais un peu long. Le déplacement ensuite sur le lieu du Pique-Nique au fort de Kernevez, s'est fait à pied. Un petit encas aurait pu prévenir les 3 malaises.

4. La Formation « Pagaie Santé »

Les dates de la Formation Pagaie santé sont arrêtées avec un premier stage présentiel sur le week-end du 16 et 17 novembre à Vaires-Sur-Marne, puis une formation à distance et enfin, un autre stage présentiel sur un deuxième week-end, les 14 et 15 décembre 2019. La Formation sur la partie présentielle, sera assurée par Rosalie KEMPF accompagnée par Kevin DELMOULY et par un médecin. La formation distancielle prévue était celle de la Commission Médicale du CNOSF qui devait être terminée au mois de juin. Il semble que du retard ait été pris dans la réalisation de celle-ci, qu'elle n'est toujours pas disponible et que nous nous sommes retournés sur la formation réalisée par le « Réseau Sport Santé Bien être » de Champagne Ardennes.

Une question a été posée sur le coût de la formation. Pour les salariés, cette formation peut être prise en charge par les OPCO, pour les Bénévoles, cela semble plus difficile dans le Compte Engagement Citoyen mais pas impossible. Céline RECULET rappelle que le PSF (ExCNDS) dont l'attribution a été proposée par la FFCK, représente près de 100 k€ de sommes versées pour le Sport Santé. Ces sommes peuvent servir à ce type de formation sachant qu'il s'agit d'un premier pas vers la labellisation Pagaie Santé® des Clubs. Il s'agira de l'identification de certains Clubs, à partir d'un Label, pour accueillir des activités Pagaie Santé. En parallèle, il y aura aussi un label Pagaie Fit® pour d'autres clubs. Deux Chartes sont en préparation pour valider ces labels mais ils devront être accompagnés par des personnes qui encadrent ces activités, qui auront suivi la formation Pagaie Fit® ou Pagaie-Santé®.

La Commission Médicale du CNOSF a édité un Cahier des charges des formations « Sport sur prescription médicale ».

- Le résumé du projet de la formation (nom, domaine, niveau générale visée),
- Le contexte de la formation (décret 30.12.2016, liste des certifications fédérales, type de public accueilli),
- Le public visé (encadrant et prérequis),

- Temps de formation (35h au total sur 4 blocs de compétences à minima),
- Conception pédagogique (modalités pédagogiques et évaluation),
- L'équipe de formation,
- Moyens et ressources du projet de formation,
- Maintenance évolutive de la formation.

La formation en Pagaie santé, proposée par la Fédération Française de Canoë Kayak et des Sports de Pagaie a reçu un avis favorable de la Commission Médicale du CNOSF.

Il se pose néanmoins, une difficulté sur le référencement des formations Pagaie santé, en particulier en Bretagne et en Ile de France. Les Agences Régionales de Santé doivent accepter les formations Fédérales. En effet, en Bretagne, l'ARS impose que pour être cadre Pagaie Santé, il faut passer par les formations de sport Santé de l'Agence Bretonne de Santé. Une intervention auprès du Ministère de la santé semble nécessaire. Olivier COSTE se propose d'enquêter sur le sujet en contactant sa collègue en Bretagne.

5. Manifestations et calendrier Pagaie Santé 2020

Emmanuel Girard propose de sélectionner dès à présent les manifestations intéressantes de 2019, notamment sur le calendrier de la commission loisir, et de voir si elles sont reconduites en 2020 afin d'anticiper le calendrier de l'année prochaine. Actuellement, les événements Pagaie Santé sont sur le calendrier loisir mais n'apparaissent pas sur le calendrier Pagaie Santé qui reste vide.

La volonté de transversalité entre la Commission Nationale Loisir et le Comité Pagaie Santé est mise en avant.

Quel plan d'action mettre en œuvre vis-à-vis de ces événements ? Comment les valoriser ? Doit-on les labelliser ? Doit-on créer une journée nationale sport santé canoë-kayak et autres disciplines ?

Plusieurs projets sont évoqués :

Vogua Toul, Boulogne sur Mer, Libourne, Auray, les deux manifestations de City Paddle Tour. Les dates pour certaines manifestations ne sont toujours pas définies. Affaires à suivre

L'événement parisien d'octobre 2020 produit par la FFCK pour le retour des Jeux Olympiques et Paralympiques, pourrait accueillir du Pagaie Santé. Au carrefour de deux olympiades, sur la route qui nous mènera de Tokyo 2020 à Paris 2024, cet événement sportif d'envergure, ludique et convivial rassemblerait toutes les disciplines de la FFCK et Sports de pagaie sur un même site (Vaires-sur-Marne) aux mêmes dates (les mercredi 7 et/ou jeudi 8 octobre pour les scolaires / et du vendredi 9 au dimanche 11 octobre 2020).

6. La Place du Comité Pagaie Santé au sein du Site Fédéral

Emmanuel GIRARD précise que le site devrait évoluer avec un paragraphe spécifique pour les commissions transversales, leur permettant de d'y archiver les Comptes-Rendus de réunion. La Commission Médicale a déjà son emplacement (actuellement dans « Comptes-Rendus » au sein des « Textes Officiels » dans le dernier point du Menu « Fédération »). L'arrêt maladie de la personne en charge du site retarde actuellement cette mise en œuvre.

7. Passerelle Pagaie Fit - Pagaie santé

La question de la passerelle Pagaie Santé vers Pagaie Fit® a été posée au BEx et la réponse a été donnée au compte-rendu du mois de juin 2019. Le BEx souhaite dissocier ces deux formations. La formation pour l'encadrement Pagaie Fit®, pourrait se faire à l'avenir en région. L'objectif est de rechercher à créer une synergie et des échanges entre les Clubs Pagaie Fit®. Beaucoup de Clubs pourraient être spécialisés à terme Pagaie Fit® et développer une activité physique pour la prévention primaire. Ce ne sont pas des malades mais simplement une mise en place d'activités de sport bien-être.

La formation Pagaie Santé® ne s'adresse pas au même public et a bien l'objectif d'intervenir sur l'encadrement de malades porteurs de pathologies chroniques ou pour réduire les risques de récurrence. Ces patients verront par la pratique physique et sportive (adaptée), une amélioration de leur pathologie chronique avec une accélération de leur guérison ou rémission ou une diminution du risque de récurrence ou rechute, moins d'effets secondaires ou de complications et de séquelles : c'est un autre traitement aux côtés des prises en charges médicales classiques d'où le terme, comme pour la nutrition ou l'hygiène de vie, de thérapeutique non médicamenteuse.

Le nombre de stages de formation sera plus limité et assuré au niveau national.

Le développement au sein de la fédération s'est d'abord fait sur des malades atteintes d'un cancer du sein, mais nous pouvons développer d'autres activités pour d'autres pathologies comme le diabète, le surpoids ou l'obésité et même pour certaines personnes ayant certaines insuffisances cardiaques. C'est un enjeu de notre Société et la Fédération se doit de répondre à cette demande.

Olivier et Daniel ne sont que partiellement d'accord à cette décision considérant que savoir s'occuper de patients devrait permettre de prendre en charge des personnes en bonne santé. Ce ne sont pourtant pas les mêmes connaissances, précisant toute la différence entre un entraîneur et un moniteur. La présence des « Solidaires » (personnes qui sont présentes pour accompagner les personnes en Pagaie Santé), peut fortement modifier le contexte de l'encadrement. Le niveau de formation Pagaie fit® ne serait pas attribué *de facto* au titulaire de la formation Pagaie Santé.

8. La Validation d'Acquis d'Expériences

La formation adaptée pour la validation d'Acquis d'Expériences pour le Pagaie santé n'est pas encore disponible. La Formation Pagaie santé a été ouverte pour des personnes compétentes en Canoë Kayak. Elle ne permet pas à des kinésithérapeutes ou autres professionnels de santé de se former en kayak. La question posée est de réfléchir à toutes les personnes qui œuvrent actuellement depuis plusieurs années sur l'encadrement de groupe de Pagaie santé dans les Clubs.

9. Date du prochain CPS

La prochaine réunion du CPS est programmée au siège de la FFCK, à Vaires-Sur-Marne, le vendredi 13 décembre 2019 de 13h30 à 16 h, ou éventuellement soit sur le samedi 14 ou le dimanche 15 décembre.